

Arrêté N°2025-441

Intitulé de la formation : L3 MIASHS

SESSION 1		
	SEMESTRE IMPAIR : S5	SEMESTRE PAIR : S6 et JURY D'ANNÉE
Président	BONNEVAL Loïc	BONNEVAL Loïc
Au moins 2 enseignants-chercheurs	CHRETIEN Stéphane FAVRE Cécile	CHRETIEN Stéphane FAVRE Cécile
Au moins 2 personnalités qualifiées	Marwa GAM Thierry LICHET Nicolas GUTEHRLE	Marwa GAM Thierry LICHET Nicolas GUTEHRLE
Suppléant Président	VIALLANEIX Jacques	VIALLANEIX Jacques

SESSION 2		
	SEMESTRE IMPAIR : S5	SEMESTRE PAIR : S6 et JURY D'ANNÉE
Président	BONNEVAL Loïc	BONNEVAL Loïc
Au moins 2 enseignants-chercheurs	CHRETIEN Stéphane FAVRE Cécile	CHRETIEN Stéphane FAVRE Cécile
Au moins 2 personnalités qualifiées	Marwa GAM Thierry LICHET Nicolas GUTEHRLE	Marwa GAM Thierry LICHET Nicolas GUTEHRLE
Suppléant Président*	VIALLANEIX Jacques	VIALLANEIX Jacques

*Le suppléant du Président ne participera au jury qu'en cas d'absence du Président.

Arrêté N°2025-441

Intitulé de la formation : L3 science politique

SESSION 1		
	SEMESTRE IMPAIR : S5	SEMESTRE PAIR : S6 et JURY D'ANNÉE
Président	RIOUFREYT THIBAUT	RIOUFREYT THIBAUT
Au moins 2 enseignants-chercheurs	KEYHANI NARGUESSE DESRUMAUX Clément GARIBAY david GAY Renaud RIOTOR Clotilde BRUNEAU IVAN	ALVES Marion ESCAFRE-DUBLET Angéline GAY Renaud HAMIDI Camille MAGNON-PUJO Cyril LOUIS JULIEN
Au moins 2 personnalités qualifiées	MONGIBEAUX CHARLOTTE CARPENTIER EMMANUEL	MONGIBEAUX CHARLOTTE CARPENTIER EMMANUEL
Suppléant Président	MAGNON-PUJO Cyril	MAGNON-PUJO Cyril

SESSION 2		
	SEMESTRE IMPAIR : S5	SEMESTRE PAIR : S6 et JURY D'ANNÉE
Président	RIOUFREYT THIBAUT	RIOUFREYT THIBAUT
Au moins 2 enseignants-chercheurs	KEYHANI NARGUESSE DESRUMAUX Clément GARIBAY david GAY Renaud RIOTOR Clotilde BRUNEAU IVAN	ALVES Marion ESCAFRE-DUBLET Angéline GAY Renaud HAMIDI Camille MAGNON-PUJO Cyril LOUIS JULIEN
Au moins 2 personnalités qualifiées	MAURICE MARIE CARPENTIER EMMANUEL	MAURICE MARIE CARPENTIER EMMANUEL
Suppléant Président*	MAGNON-PUJO Cyril	MAGNON-PUJO Cyril

*Le suppléant du Président ne participera au jury qu'en cas d'absence du Président.

Arrêté N°2025-441

Intitulé de la formation : L3 sciences sociales

SESSION 1		
	SEMESTRE IMPAIR : S1/S3/S5	SEMESTRE PAIR : S2/S4/S6 et JURY D'ANNÉE
Président	David GARIBAY	David GARIBAY
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Magali ROBELET Romain BERTRAND Sophie DENAVE Angeline ESCAFRE-DUBLET Julien LOUIS	Sophie BEROUD Salomé DEBOOS Axel GUIOUX Camille HAMIDI Estelle BONNET Thomas BONNET
Au moins 2 personnalités qualifiées	Sbeih SBEIH Hélène MARQUES	Sbeih SBEIH Benoit EYRAUD
Suppléant Président	Angeline ESCAFRE-DUBLET	Sophie BEROUD

SESSION 2		
	SEMESTRE IMPAIR : S1/S3/S5	SEMESTRE PAIR : S2/S4/S6 et JURY D'ANNÉE
Président	David GARIBAY	David GARIBAY
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Magali ROBELET Romain BERTRAND Sophie DENAVE Angeline ESCAFRE-DUBLET Julien LOUIS	Sophie BEROUD Salomé DEBOOS Axel GUIOUX Nancy VENEL Estelle BONNET Thomas BONNET
Au moins 2 personnalités qualifiées	Sbeih SBEIH Hélène MARQUES	Sbeih SBEIH Benoit EYRAUD
Suppléant Président*	Angeline ESCAFRE-DUBLET	Sophie BEROUD

*Le suppléant du Président ne participera au jury qu'en cas d'absence du Président.

Arrêté N°2025-441

Intitulé de la formation : L3 SOCIOLOGIE

SESSION 1		
	SEMESTRE IMPAIR : S1/S3/S5	SEMESTRE PAIR : S2/S4/S6 et JURY D'ANNÉE
Président	Marion Maudet	Marion Maudet
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Bruno Milly Sylvia Faure	Thomas Bonnet Spyros Franguiadakis
Au moins 2 personnalités qualifiées	Michel Peroni Marie-Clémence Le Pape	Michel Peroni Marie-Clémence Le Pape
Suppléant Président	Thomas Bonnet	Corinne Rostaing

SESSION 2		
	SEMESTRE IMPAIR : S1/S3/S5	SEMESTRE PAIR : S2/S4/S6 et JURY D'ANNÉE
Président	Marion Maudet	Marion Maudet
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Anne-Sophie Haeringer Béatrice Maurines	Anne-Sophie Haeringer Béatrice Maurines
Au moins 2 personnalités qualifiées	Michel Peroni Marie-Clémence Le Pape	Michel Peroni Marie-Clémence Le Pape
Suppléant Président*	Magali Robelet	Magali Robelet

*Le suppléant du Président ne participera au jury qu'en cas d'absence du Président.

Arrêté N°2025-441

Intitulé de la formation : Licence 3 Sociologie Parcours ESIS

SESSION 1		
	SEMESTRE IMPAIR : S1/S3/S5	SEMESTRE PAIR : S2/S4/S6 et JURY D'ANNÉE
Président	Anne-Sophie HAERINGER	Anne-Sophie HAERINGER
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Christophe TROMBERT Mathias Seguin	Christophe TROMBERT Mathias Seguin
Au moins 2 personnalités qualifiées	Andrée TONTI Véronique PAHIN Patricia BERNARD	Andrée TONTI Véronique PAHIN Patricia BERNARD
Suppléant Président	Michel PERONI	Michel PERONI

SESSION 2		
	SEMESTRE IMPAIR : S1/S3/S5	SEMESTRE PAIR : S2/S4/S6 et JURY D'ANNÉE
Président	Anne-Sophie HAERINGER	Anne-Sophie HAERINGER
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Christophe TROMBERT	Christophe TROMBERT
Au moins 2 personnalités qualifiées	Mathias Seguin Andrée TONTI Véronique PAHIN Patricia BERNARD	Mathias Seguin Andrée TONTI Véronique PAHIN Patricia BERNARD
Suppléant Président*	Michel PERONI	Michel PERONI

*Le suppléant du Président ne participera au jury qu'en cas d'absence du Président.

Arrêté N°2025-441

Intitulé de la formation : L3 Sciences de l'Homme, Anthropologie

SESSION 1		
	SEMESTRE IMPAIR : S5	SEMESTRE PAIR : S6 et JURY D'ANNÉE
Président	Thierry BOISSIERE	Thierry BOISSIERE
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Pauline GUEDJ Tiphaine DURIEZ Marie-Pierre GIBERT Claire VIDAL Fanny URIEN-LEFRANC	Pauline GUEDJ Tiphaine DURIEZ Marie-Pierre GIBERT Claire VIDAL Fanny URIEN-LEFRANC
Au moins 2 personnalités qualifiées	Gilles ARMANI Marina CHAULIAC	Gilles ARMANI Marina CHAULIAC
Suppléant Président	Juliette CLEUZIOU	Juliette CLEUZIOU

SESSION 2		
	SEMESTRE IMPAIR : S5	SEMESTRE PAIR : S6 et JURY D'ANNÉE
Président	Thierry BOISSIERE	Thierry BOISSIERE
Au moins 2 enseignants-chercheurs	Pauline GUEDJ Tiphaine DURIEZ Marie-Pierre GIBERT Claire VIDAL Fanny URIEN-LEFRANC	Pauline GUEDJ Tiphaine DURIEZ Marie-Pierre GIBERT Claire VIDAL Fanny URIEN-LEFRANC
Au moins 2 personnalités qualifiées	Gilles ARMANI Marina CHAULIAC	Gilles ARMANI Marina CHAULIAC
Suppléant Président*	Gilles RAVENEAU	Gilles RAVENEAU

*Le suppléant du Président ne participera au jury qu'en cas d'absence du Président.